

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Band:** 72 (1936)  
**Heft:** 21

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# ÉDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

---

### SOMMAIRE :

**PARTIE CORPORATIVE :** *Comité S. P. R. : Séance extraordinaire. — Congrès. — En marge du prochain Congrès. — VAUD : Places au concours. — Nouveaux membres. — Pauvreté. — NEUCHÂTEL : Finances de la S. P. N. — JURA : 2<sup>e</sup> plan financier. — INFORMATIONS : Radio-scolaire. — Cours de gymnastique.*

**PARTIE PÉDAGOGIQUE :** *LE COIN DU FRANÇAIS : Le verbe faire et quelques équivalents. — INFORMATIONS : Le Camp de Vaumarcus. — Société évangélique d'éducation. — L'écriture nouvelle. — Dessin. — PRATIQUE : P. H. : Centre d'intérêt : L'oiseau. — LES LIVRES.*

---

## PARTIE CORPORATIVE

### COMITÉ CENTRAL S. P. R.

#### Séance extraordinaire

*dimanche 24 mai 1936, à 14 h., Lausanne, Buffet de la Gare.*

### CONGRÈS

Nous rappelons la résolution suivante, adoptée à l'unanimité au Congrès de Montreux :

*Toute proposition, toute conclusion nouvelle ou tout amendement aux conclusions présentées par les rapporteurs officiels doivent être faits par la voie du Bulletin corporatif au moins quinze jours avant la réunion du Congrès.*

LE BUREAU S. P. R.

### EN MARGE DU PROCHAIN CONGRÈS

Si nous avons le temps d'interroger nos collègues s'appêtant à venir aux Montagnes neuchâteloises sur les raisons qui les engagent à participer au XXIV<sup>e</sup> Congrès, nous obtiendrions très probablement des réponses bien diverses.

Il y a d'abord ceux qui « feront » le Congrès en vue de la seule discussion du rapport, « Le rôle de l'École populaire dans l'Etat » ; ce sujet suscitera de chaudes discussions, car les théories de droite et de gauche, sans oublier de passer par le centre — où il y en a aussi —, s'affronteront ; cependant, toute passion sera exclue et la controverse restera courtoise, c'est entendu.

D'autres participeront au Congrès par *esprit corporatif* ; ils estiment — et à juste titre — que plus que jamais on a besoin de se sentir les coudes car

l'école est actuellement le point de mire de bien des esprits chagrins ; on la critique facilement ...et les maîtres avec. Et il y a la défense de nos intérêts matériels qui, aujourd'hui, est des plus impérieuses. Certains de nos détracteurs connaissent admirablement l'adage « diviser pour régner » ; que le Congrès nous trouve nombreux pour leur prouver que nous sommes toujours animés de l'esprit corporatif !

Et il y a ceux qui viendront parce que ne connaissant pas la région ; ils seront servis à souhait : la course au Saut-du-Doubs, le samedi après-midi, et l'excursion à Chasseral, le dimanche, constituent à elles seules un motif suffisant de déplacement. Le Saut-du-Doubs voit accourir chaque année des milliers et des milliers de promeneurs, et ceux qui le connaissent déjà éprouvent chaque fois un plaisir renouvelé à y retourner ; que l'on suive le pittoresque sentier qui se faufile au-dessus des rochers ou que l'on prenne le bateau qui traverse les bassins, le Doubs vous apparaît dans sa sauvage beauté. Et Chasseral, l'un des plus hauts sommets du Jura, est bien tentant, mais il est si haut, diront quelques-uns ! Qu'à cela ne tienne, ne vous inquiétez pas, de confortables autobus vous transporteront jusqu'au sommet. Quant aux amateurs de marche, l'agreste Combe-Grède leur fera goûter les charmes d'un frais vallon jurassien aux premières heures de la journée, avant d'atteindre la crête dénudée d'où l'on jouit du panorama le plus étendu sur le Plateau et les Alpes.

Il y en a, enfin, qui seront là, histoire de se détendre les nerfs et de retrouver les collègues ; ils parleront de ceux qui ne sont plus et noueront de nouvelles relations. Le Congrès sera pour eux trois jours de paix bienfaisante, durant lesquels ils oublieront les misères du métier et les préoccupations matérielles ; ils ne viendront pas pour parler de sanctions scolaires... ou autres, vous les trouverez attablés, à cinq ou six, se contant mille histoires. C'est à leur intention que l'on a préparé des veillées fort agréables. Pensez avec quelle pinte de bon sang ils vont repartir !

Ainsi, nous serons bien mille, et ceux qu'un cas majeur retiendra nous envieront. On ne « bradera » pas le plaisir — la braderie chaud-de-fonnière n'a lieu qu'en septembre — et vous trouverez bien une excuse pour faire violence à vous-même, si vous êtes encore hésitant. Venez, ne serait-ce que par *esprit corporatif*.

Vous trouverez ici, la semaine prochaine, quelques précisions sur l'organisation du Congrès.

F. J.

## VAUD

### PLACES AUX CONCOURS

Jusqu'au 29 mai, à 17 h.

*Travaux à l'aiguille* : Cheserex (6 h.).

### NOUVEAUX MEMBRES

admis dans la S. P. V. en 1936.

(Liste arrêtée au 7 mai dernier.)

*Aigle* : Mlles Henry, Aigle ; Vyvette Velan, St-Triphon. MM. Edouard Mottier, Voëttes ; Samuel Rapp, Huémoz ; Lœwer, la Combballaz.

*Echallens* : Mlle Lina Moret, Froideville.

*Lausanne* : Mlles Edith de Stoutz ; Jeanne Guignard ; Erica Godall ;

Mme Germaine Métraux-Magnin. MM. Constant Bucher ; Charles Mellet, Lausanne ; Francis Pochon, Belmont.

*Lavaux* : M. Edgar Mermod, St-Saphorin.

*Morges* : Mlle Amile Bezençon, Ecublens ; M. Robert Pasche, Aclens.

*Moudon* : Mlles Madeleine Chopard, St-Cierges ; Marie Freymond, Dompierre ; Agathe Salina, Moudon.

*Nyon* : Mlle Andrée Borgeaud, Duillier ; M. Georges Klaus, Genolier.

*Orbe* : Mlles Emilie Baillif, Vuitebœuf ; Marcelle Barblan, Lignerolle ; Valentine Barth, Valeyres-s.-Rances ; Reta Barblan, Vallorbe ; Betty Leresche, Madeleine Zwahlen, Ballaigues ; Angèle Rochat, Croy ; MM. Willy Candolfi, L'Abergement ; André Dallenges, Agiez ; André Gesseney, Montcherand.

*Oron* : Mme Rose Pasche-Jordan, Corcelles-le-Jorat ; Mlle Paulette Vallotton, Ecoteaux.

*Payerne* : M. Agénor Clavel, Villars-Bramard.

*Pays-d'Enhaut* : M. Georges Laurent, l'Etivaz.

*Vevey* : Mme Jeanne Ludwig-Rapin, la Tour-de-Peilz ; Mlle Jeanne Cruchon, Chailly-s.-Clarens ; M. Samuel Dutoit, Chardonne.

*Yverdon* : Mlles Yvonne Corboz, Gossens ; Marinette Perroud, Molondin ; Frida Schertenleib, Yverdon ; MM. Georges Pitton, Bioley-Magnoux ; David Stuby, Treycovagnes.

Chaleureuse bienvenue à toutes et à tous !

*Le Comité.*

### PAUVRETÉ

Certains citoyens indépendants, de tous les milieux, ne sont pas tendres ces derniers temps pour nos autorités fédérales exécutives ou législatives. Les clauses d'urgence, les pleins pouvoirs, les impôts impopulaires finissent par faire monter un vent de révolte, et certaines opinions se font jour qui tranchent sur la masse des articles ordinaires de la presse quotidienne.

Vous connaissez *l'Essor*, feuille bi-mensuelle paraissant à Genève, qui s'intitule journal indépendant, avec comme méthode :

*Examiner ce qui divise*

*Rechercher ce qui rapproche.*

Nous tirons les lignes suivantes d'un article publié le 18 avril :

« Il y a quelques semaines, le gouvernement et les députés de la droite déclaraient au Conseil national que c'en était fini de la Suisse si l'on ne réussissait pas par des économies rigoureuses à réduire le budget de quelques millions... On réduisit la pension des veuves, les subventions à la lutte contre la tuberculose et à l'enseignement primaire et professionnel (c'est nous qui soulignons. L. Cz.) ; on pillait même les fonds en faveur de la vieillesse et des survivants... Nous sommes un pays pauvre, nous n'avons pas d'argent...

» Aujourd'hui, l'argent se retrouve pour les armements. Nous pouvons augmenter nos dettes de 235 millions sans le moindre danger pour notre crédit, notre monnaie, notre vie économique... même cette dernière en serait ranimée, nous assure-t-on.

» Nous ne contestons pas ici la nécessité de notre défense nationale et nous croyons aussi que la protection de nos frontières doit être renforcée... mais brandir l'épouvantail de la ruine nationale et de la banqueroute quand il s'agit de dépenses sociales et déclarer le lendemain que des dépenses quatre fois plus

grandes sont « parfaitement acceptables » pour se procurer des canons et des avions de guerre, c'est une politique à qualifier une fois pour toutes comme elle le mérite : cela s'appelle spéculer sur la bêtise des citoyens et se moquer du peuple. »

L'auteur de cet article n'y va pas, comme vous le voyez, par quatre chemins. Nous saluons en lui l'homme courageux qui prend la défense de notre école populaire et des œuvres sociales dont plusieurs se rapportent à l'enfance ; c'est « ce qui nous rapproche » selon la devise du journal. L. Cz.

## NEUCHÂTEL

### FINANCES DE LA S. P. N.

En nous aidant du rapport financier présenté par M. *Julien Rochat*, à l'Assemblée des Délégués, le 8 mars dernier, nous allons jeter un coup d'œil sur la situation des deux caisses de notre association.

Nous avons déjà relevé<sup>1</sup> que pour la Caisse centrale l'exercice 1935 a laissé un déficit de 181 fr. 50 et que le budget de 1936 prévoit un excédent de dépenses de 126 fr. malgré des coupes sérieuses faites dans les frais d'administration. S'il n'avait pas fallu tenir compte de la diminution du nombre des sociétaires résultant de nouvelles fermetures de classes, nous aurions pu équilibrer notre budget. Il a été prévu une diminution de 22 membres ; depuis le 1<sup>er</sup> janvier, treize classes ont été supprimées jusqu'à fin avril ; d'autres suppressions sont envisagées ; mais nous espérons que nos prévisions dépasseront la réalité. Pour autant, il n'est pas question de diminuer le montant de la cotisation. Dans un moment aussi critique, il ne serait pas sage d'affaiblir nos moyens de lutte. A ce titre, le budget prévoit une dépense de 450 fr., soit environ 1 fr. par membre, ce qui risque d'être insuffisant. Le referendum contre la loi financière du 13 mars dernier et, suivant le résultat de la votation, la reprise du problème des traitements, voilà déjà de quoi justifier le montant de la somme ci-dessus constituant le chapitre de nos comptes relatif à la défense des traitements. Les soutes aux munitions doivent être bien garnies quand menace la bataille.

Parce que les traitements ont été baissés, quelques sociétaires en ont déduit que les cotisations de la S. P. N. devraient suivre le mouvement. C'est mal raisonner, car si l'Etat nous prive d'une partie de nos moyens d'existence, ce n'est pas une raison de priver notre association d'une partie de ses moyens d'action. Nous ne sommes pas au bout de nos peines, et il ne faut pas désarmer.

\* \* \*

Le rapport sur l'exercice de la *Caisse d'entr'aide* signale que grâce au rétablissement de la cotisation de 5 fr., la diminution de fortune de 96 fr. 90 en 1934 a été compensée, en 1935, par une augmentation de capital s'élevant à 2168 fr. 07. A ce résultat réjouissant, il faut ajouter que les secours en perspective pour le nouvel exercice semblent être moindres qu'il y a un an. Toutefois, on ne peut établir aucune prévision bien certaine sur une base aussi mouvante que la morbidité.

Malgré cela, le Comité central n'en a pas moins proposé de diminuer de 3 fr. la cotisation à la Caisse d'entr'aide pour l'exercice 1936. On sait déjà que cette proposition a été adoptée par l'Assemblée des Délégués avec l'espoir

<sup>1</sup> *Bulletin* N° 9.

que les intérêts du fonds de réserve ajoutés à la modeste cotisation de 2 fr. suffiront aux besoins. Ceux qui comptaient sur un allègement de leurs redevances seront ainsi satisfaits ; cette diminution de 3 fr. représente le 13 % des cotisations à verser à la Caisse générale.

M. Rochat a eu la bonne idée de faire une récapitulation de tout le mouvement financier de notre Caisse d'entr'aide depuis l'origine, soit depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1923.

« Au cours de ces treize années, nous dit-il, 19 institutrices et 2 instituteurs ont été secourus ; cela représente :

1903 journées de remplacement à 10 fr. . . . .	Fr. 19 030.—
263 » » » à 13 fr. . . . .	» 3 419.—
2166	Fr. 22 449.—
Remboursements par les malades . . . . .	» 6 784.35
Net, à la charge de la Caisse . . . . .	<u>Fr. 15 664.65</u>

La moyenne annuelle s'élève à 1205 fr.

Durant ces treize années, les prêts ont été les suivants :

1 prêt de Fr. 3000.— . . . . .	Fr. 3 000.—
1 » » » 1700.— . . . . .	» 1 700.—
3 prêts » » 1000.— . . . . .	» 3 000.—
4 » » » 500.— . . . . .	» 2 000.—
1 prêt » » 400.— . . . . .	» 400.—
3 prêts » » 300.— . . . . .	» 900.—
2 » » » 250.— . . . . .	» 500.—
3 » » » 200.— . . . . .	» 600.—

Total 18 prêts représentant une somme de . Fr. 12 100.—

» Un seul de ces prêts n'a pas été remboursé ensuite du décès du débiteur. Le solde dû au 31 décembre 1935 s'élève à 1641 fr. 30.

» Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1922, date de la création de notre œuvre d'entr'aide qui ne commença son activité que le 1<sup>er</sup> janvier 1923, les membres ont payé :

5516 cotisations ordinaires à Fr. 5.— . . . . .	Fr. 27 580.—
520 » extraordinaires de Fr. 10.— . . . . .	» 5 200.—
6036 cotisations d'une valeur totale de . . . . .	Fr. 32 780.—

Soyons fiers d'avoir consenti ces sacrifices importants, qui ont permis de soulager bien des maux, et soyons reconnaissants à M. Rochat, qui gère notre caisse depuis sa fondation, du dévouement qu'il apporte dans l'exercice de sa tâche délicate.

J.-Ed. M.

12 mai 1936.

## JURA

### DEUXIÈME PLAN FINANCIER CANTONAL

Voici la réponse du Comité cantonal de la S. I. B. au Conseil exécutif du canton de Berne :

*Très honoré Monsieur le président du Conseil-exécutif,  
Très honorés Messieurs les conseillers d'Etat,*

A la date du 4 mars 1936, une délégation du Conseil-exécutif a informé les représentants de l'Association du personnel de l'Etat et ceux de la Société

des Instituteurs bernois que la situation des finances du canton de Berne nécessitait une nouvelle baisse de 8 % des salaires, applicable dès le 1<sup>er</sup> janvier 1937, et que de la sorte, le personnel de l'Etat et le corps enseignant bernois seraient traités de la même manière que le personnel de la Confédération. Déjà lors de la conférence du 4 mars, nos représentants attirèrent l'attention sur le fait que le personnel enseignant ne pouvait être traité de la même façon que les fonctionnaires et employés de la Confédération. Les traitements des instituteurs bernois sont, comme toujours, fort modestes.

Une nouvelle réduction des traitements mettrait le corps enseignant dans une situation vraiment écrasante. Au surplus, les maîtres primaires bernois payent, depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1935, une majoration de prime de 2 % à la Caisse d'assurance des instituteurs, ce qui équivaut, pratiquement, à une baisse de salaire.

Nous avons soumis à l'appréciation de nos membres la question d'une nouvelle réduction de traitements. En nous basant sur les réponses des assemblées de section, nous sommes en mesure de vous communiquer la réponse suivante :

1. Nos sections sont, comme toujours, d'avis que la baisse des traitements n'est pas le moyen approprié pour assainir les finances de l'Etat et, partant, l'économie publique ; l'expérience prouve que l'abaissement des salaires entrave l'économie générale et par conséquent amoindrit les ressources imposables. De la sorte l'état financier du canton ne fait que s'aggraver toujours plus, et cet état de choses ne peut engendrer, à son tour, dans la suite, que des demandes visant à de nouvelles diminutions de salaires. Nous en arrivons ainsi au système de la vis sans fin ; et, en définitive, les salariés sont relégués à un degré de l'échelle des traitements plus bas que celui de la période d'avant-guerre. Or, il est incontestable que les traitements de 1914 étaient insuffisants et qu'alors, déjà, des mouvements de hausse de salaires se faisaient sentir. La déclaration de la guerre a alors mis fin à ces velléités.

2. Nos sections exigent en tout cas qu'il ne soit donné suite à aucune réduction de traitements en l'année 1937. Nous rappelons la promesse [faite par le Conseil-exécutif lors de la discussion sur la loi relative au rétablissement de l'équilibre financier de l'Etat. Forts de cette promesse nous sommes, avec d'autres associations d'employés, partis énergiquement en guerre pour faire accepter cette loi, et, nous osons bien prétendre que cette action commune a beaucoup contribué à l'approbation de ladite loi. Si le Conseil-exécutif revenait sur sa promesse, il ébranlerait gravement la confiance qu'on a en lui.

Le Grand Conseil du canton de Berne a, d'ailleurs, expressément dit, dans le décret du 19 novembre 1935, que les normes de traitements des années 1934 et 1935 auront force de loi jusqu'au 31 décembre 1937, et qu'il ne sera dérogé à cette règle qu'au cas où de nouvelles difficultés économiques extraordinaires surgiraient. Lors de la discussion, à ce sujet, en séance du Grand Conseil, on avait textuellement dit qu'il ne pourrait être apporté aucune modification au décret si la situation de novembre 1935 devait se prolonger encore. Aujourd'hui, nous constatons que la hausse des prix de diverses denrées alimentaires a plutôt porté préjudice aux employés. D'autre part, les conditions du marché de la main-d'œuvre se sont quelque peu améliorées. On a pu lire, dans la presse, que l'industrie horlogère accuse une sensible reprise du travail. En tout cas, il est absolument faux de prétendre que la crise s'est aggravée à tel

point qu'elle nécessite une nouvelle diminution des traitements pour l'année 1937 déjà.

3. D'après les déclarations de M. Guggisberg, directeur des finances, la baisse de traitements ne doit constituer qu'une partie du deuxième programme cantonal des finances. L'administration de l'Etat doit réaliser, par des compressions économiques, deux millions de francs en chiffre rond. Nous craignons fort que cette économie ne doive être supportée par l'école. Aussi voudrions-nous, en tout premier lieu, jeter d'abord un coup d'œil sur l'ensemble du programme financier. Cela nous permettrait aussi de présenter des propositions positives en vue de l'assainissement des finances de l'Etat, assainissement pour lequel nous avons été convoqués à la conférence du 4 mars 1936.

4. Nous ne méconnaissions pas, bien que maintenant nos déclarations, que les finances de l'Etat sont dans une situation critique, et nous sommes d'accord de collaborer à leur amélioration. Au surplus, nous ne tenons pas à être considérés comme classe particulière à laquelle il est loisible d'imposer des sacrifices tout spéciaux.

Notre collaboration devra se maintenir dans les limites de celle de tous les autres citoyens. Une juste rétribution des charges est la condition de notre collaboration.

Avec parfaite considération.  
Berne, le 20 avril 1936.

Comité cantonal de la S. I. B.  
Pour copie conforme : H. S.

## **INFORMATIONS**      **RADIO-SCOLAIRE**

Nous nous permettons de vous rappeler l'émission du 27 mai : *La Musique polyphonique*, causerie-démonstration préparée par M. J. Burdet, notre collègue d'Yverdon.

Ce sujet peut paraître être au-dessus de la portée de nos écoliers : nous nous empressons de vous rassurer. Toute expression savante a été bannie ou expliquée au moyen de comparaisons d'une grande simplicité. De nombreux exemples musicaux illustrent la causerie.

De plus, cette émission promet d'être un régal musical : le Petit Chœur d'Yverdon (une centaine d'enfants), un chœur d'hommes et l'Orchestre Radio Suisse romande prêteront leur concours.

Le bulletin de documentation, *La Radio à l'Ecole*, qui donne quelques reproductions musicales intéressantes se rapportant à cette causerie, peut être obtenu gratuitement au Département vaudois de l'Instruction publique, 1<sup>er</sup> service. E. B.

### **COURS DE GYMNASTIQUE ET DE NATATION**

#### **A. Cours pour la gymnastique aux garçons.**

*Cours pour la gymnastique aux garçons II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> degrés, y compris la natation.* — A Villeneuve, du 20 juillet au 1<sup>er</sup> août. Directeurs : C. Bucher, Lausanne ; B. Grandjean, Neuchâtel.

*Pour institutrices et instituteurs enseignant dans les localités sans salle de gymnastique.* — A Estavayer-le-Lac, du 3 au 8 août. Ce cours est spécialement destiné aux membres du corps enseignant dont l'âge et la capacité de travail ne permettent pas de suivre un autre cours. Directeurs : C. Bertrand, Monthey ; R. Tharin, Lausanne. — A Morges, du 3 au 8 août. Ce cours est réservé aux



jeunes membres du corps enseignant. Directeurs : L. Perrochon, Bercher ; A. Vuille, La Chaux-de-Fonds.

*Cours de natation, gymnastique populaire et jeux pour institutrices.* — Le programme de ce cours est établi pour que les leçons de natation puissent être remplacées si la température n'est pas favorable.

*II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> degrés, à Yverdon, du 3 au 8 août.* Directeurs : G. Tschoumy, Porrentruy ; E. Bory, Yverdon.

*Cours de perfectionnement.* — *A Berthoud, du 26 juillet au 1<sup>er</sup> août.* Ce cours est destiné aux institutrices qui enseignent au III<sup>e</sup> degré. Les participants doivent être de bons nageurs et avoir des connaissances suffisantes en athlétisme et pour les jeux. Directeurs : F. Müllener, Zollikofen ; E. Hirt, Aarau.

#### B. Cours pour la gymnastique aux filles.

*I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> degrés.* — *A Bulle, du 3 au 8 août.* Ce cours d'introduction est réservé aux institutrices. Directeurs : M. Hubert, Sion ; Mlle E. Béguin, Noiraigue.

*II<sup>e</sup> degré pour institutrices et institutrices.* — *A La Tour-de-Peilz, du 20 juillet au 1<sup>er</sup> août.* Directeurs : W. Montandon, St-Imier ; Mlle J. Hunziker, Lausanne.

*II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> degrés.* — *A Baldegg, du 21 au 30 juillet.* Ce cours est réservé aux maîtresses de gymnastique des écoles normales et aux institutrices des écoles supérieures, qui, pour un cours de perfectionnement, possèdent une préparation suffisante. Directeurs : P. Jeker, Soleure ; Mlle Hurni, Môtier, Fribourg.

*III<sup>e</sup> degré pour institutrices et institutrices.* — *A Bienne, du 17 juillet au 1<sup>er</sup> août.* Ne peuvent s'inscrire pour ce cours que les membres du corps enseignant qui depuis 1933 ont suivi avec succès un cours du II<sup>e</sup> degré et depuis ont continué leur perfectionnement. Directeurs : O. Kätterer, Bâle ; Dr Leemann, Zurich.

*Remarques pour tous les cours.* — La participation est uniquement réservée aux institutrices et institutrices en fonction dans les écoles publiques.

Les indemnités sont les suivantes : une indemnité journalière de 4 fr. 80 ; si les conditions de transport l'exigent, une indemnité de nuit de 3 fr. 20, et le remboursement des frais de voyage III<sup>e</sup> classe, trajet le plus direct. Dans le cas de cours parallèles, on doit choisir le plus rapproché de son domicile.

*Les demandes d'inscription doivent contenir :* nom, domicile, adresse exacte, profession, année de naissance, établissement et année scolaire, le genre et l'année des cours déjà fréquentés. Les inscriptions qui ne donneront pas ces renseignements ne seront pas prises en considération. Il n'existe pas cette année de formulaires spéciaux.

Les membres des sociétés de gymnastique d'institutrices sont priés de faire de la propagande pour nos cours auprès de leurs collègues.

#### Cours non-subventionnés.

*Cours de natation pour institutrices et institutrices.* — *A Berne, du 3 au 7 août.* Direction : Mme Dr Steiger.

Si les conditions atmosphériques ne sont pas favorables, ce cours aura lieu à la piscine Hallenbad.

Les membres de la S. S. M. G. paieront une finance de participation de 12 fr. et toute autre personne, 15 fr.

*Les inscriptions pour tous les cours doivent être adressées, jusqu'au 15 juin au plus tard, à M. P. Jeker, professeur de gymnastique à Soleure.*

## PARTIE PÉDAGOGIQUE

### LE COIN DU FRANÇAIS

#### LE VERBE FAIRE, ET QUELQUES ÉQUIVALENTS <sup>1</sup>

« Plus-valant », même, comme disaient les anciens ; un terme que le français moderne a laissé tomber comme qualificatif sans lui trouver un véritable équivalent. Et le substantif *plus-value*, qui est synonyme d'augmentation de la valeur, est devenu un superlatif, de simple comparatif qu'il était autrefois.

Nous disions dans notre introduction que de nombreuses locutions constituées avec le verbe faire sont d'un emploi par trop fréquent, ce qui met ce vocable un peu « à toutes sauces ». Ce n'est pas pour déplaire à notre paresse naturelle ; mais cet usage habituel ne va pas non plus sans affadir sensiblement notre goût.

La première de ces locutions qui nous vient à l'esprit c'est, naturellement, le doublet : *faire faire*. Elle s'emploie surtout au participe passé : on a *fait faire*, parce que l'infinitif redoublé frappe un peu trop durement l'oreille ; et que : *donner à faire* est presque aussi rapide tout en étant plus euphonique. Tandis que : *j'ai donné à faire mon complet à un vieux tailleur*, est déjà plus lent et plus lourd que : *j'ai fait faire... par...*

Pendant les équivalents : *donner à faire*, ou.. à *préparer* ; *charger de...* ; *dresser la liste* ; *établir le bilan* ; *rédiger le rapport* ; *confectionner un meuble* ; *fabriquer un appareil orthopédique*, etc., etc., doivent être recherchés, sans que pour cela il faille tomber dans la manie de la recherche et le pédantisme. Un jeu de langue organisé avec la classe est ici tout indiqué. On invitera ses écoliers à accumuler les cas d'emploi spontané et naturel des expressions *faire faire*, ou, *fait faire* ; et ils ne se feront pas prier pour se livrer à ce jeu où leur ironie native trouve son compte. Ensuite, on les lancera sur la piste d'équivalents qui soient en même temps des « plus-valant ».

Voilà une leçon de langue qui ne sera ni ennuyeuse, ni stérile, si l'on a soin de multiplier les exercices enjoués, afin d'éliminer définitivement de certains emplois le « valet en blouse de livreur » !

De même avec : *faire savoir*, qui sent un peu trop son crieur public, et qui trouve des équivalents dans les mots : apprendre, annoncer, avertir, porter à la connaissance, notifier. Ce dernier remplace la vieille formule de la basoche : « notoire soit à tous et un chacun ».

De même encore pour : *ne faire que...* ; cas avec lequel on pourra *faire d'une pierre, deux coups* en extirpant sans pitié le *rien* si fortement enraciné dans notre parler romand.

— « Y fait rien que de me chicaner <sup>3</sup> !

Et voici une excellente invitation à faire d'intelligente grammaire, en supprimant l'adverbe par défaut d'emploi, ce qui sera plus efficace que tout autre moyen.

Conjugaison du verbe *ne faire que*, en alternant judicieusement avec *ne savoir que*.

<sup>1</sup> Voir *Educateur* N° 19.

- Je ne fais que pleurer.
- Tu ne sais que gronder.
- Ulysse ne fait que raisonner.
- Climène ne fait que bavarder...
- Et vous, ne faites et ne savez que jouer tant que dure le jour.

La conjugaison envisagée comme exercice d'invention, en même temps comme moyen de correction du langage, n'est-ce pas l'idéal pour la pratique de cet entraînement nécessaire, qui ne ressortissait autrefois qu'au programme des pensums ?

### **INFORMATIONS** **CAMP DES ÉDUCATEURS 1936**

C'est le huitième qui s'annonce. Il aura lieu à Vaumarcus du samedi 8 août au soir — au mercredi 12 à midi. Rien n'est changé quant à l'inspiration — qui reste simplement et largement chrétienne — ni quant au but qui reste l'affermissement et le renouvellement de la belle vocation par les moyens qui ont fait leurs preuves : cinq jours de vie en commun dans ce site admirable, des conférences traitant des grands sujets du jour, de la musique, des entretiens, des jeux, des promenades, du recueillement. Tous les maîtres, aux trois degrés de l'enseignement, sont cordialement invités.

Voici les conférenciers qui sont annoncés pour cette année :

M. le professeur A. Reymond, de la Faculté des lettres : « L'école publique et le problème de l'éducation religieuse ».

M. Ch. Clerc, professeur de littérature française à l'Université de Zurich : « La culture suisse, » nécessité et possibilité.

M. Dr F. Wartenweiler, fondateur des Universités populaires suisses : « Que pouvons-nous faire pour la patrie ? »

M. le pasteur L. Monastier-Schröder, à Rolle : « De P. Viret, l'élève, à P. Viret, le maître-pédagogue. »

M. P. Pidoux, organiste à Lausanne : « Pourquoi la musique ? »

Pour renseignements supplémentaires, s'adresser : à MM. J. Vincent, pasteur, Acacias 6, Lausanne ; Henri Jeanrenaud, professeur, Av. du Léman, 20, Lausanne.

Le programme détaillé paraîtra prochainement et sera envoyé à quiconque le demandera.

### **SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE D'ÉDUCATION**

L'assemblée de printemps a eu lieu le samedi 2 mai au Palais de Rumine. M. E. Jaccard, président, fait l'éloge de celle qui fut Mlle J. Verdan, institutrice remarquable, membre du comité pendant 20 ans. L'assemblée se recueille une minute pour honorer sa mémoire. Mlle Rochat, institutrice à Crissier, est désignée à l'unanimité pour compléter le comité.

M. le pasteur Lavanchy a bien voulu se charger de l'étude biblique ; celle-ci a pour sujet : Marc, chap. 9, v. 14 à 29, le démoniaque. Il commente cette parole de Jésus : « Rien, si ce n'est la prière, ne peut faire sortir cette sorte de démons. » Notre monde moderne est agité par un esprit mauvais qui engendre la peur de l'effort, de la responsabilité, la soif de jouir, de s'amuser, le refus d'obéir aux lois morales et divines. Nos enfants n'échappent pas à cet esprit ;

les éducateurs découvrent en eux une agitation, une dissipation qui ne facilitent pas leur tâche : il s'agit de les rendre plus forts pour vivre dans cette société malade et déséquilibrée, où nous savons qu'ils rencontreront de graves difficultés. Comment les rendre capables de se soustraire à l'influence de cet esprit pernicieux ? Angoissant problème qui nous dépasse ; avouons que les méthodes modernes n'ont pas répondu ; nous nous trouvons dans la situation des disciples : nous n'avons pu chasser le démon. — La cause de l'échec de l'éducation moderne provient avant tout du fait que nous n'avons pas atteint en nos enfants la source de la vie, leur cœur, jusqu'à le transformer. Cette nouvelle naissance ne peut se faire au moyen de méthodes, d'ouvrages scolaires remarquables ni d'un mobilier ultra moderne ; cette transformation du cœur ne s'obtient pas par des moyens naturels, il faut l'action surnaturelle de l'Esprit de Dieu. Ne négligeons pas le perfectionnement de nos méthodes, mais pour lutter contre l'esprit mauvais qui possède le monde, comptons sur l'Esprit qui nous aidera à préparer nos élèves en vue des tâches futures. Tous les instituteurs se rencontrent sur la nécessité d'une éducation morale soignée. — Mlle Bissat nous fait part des expériences faites dans ce domaine : elle a compris que la seule instruction n'est qu'une partie bien faible de notre tâche, nos enfants ont une âme qui demande à s'épanouir, d'où la nécessité absolue d'une action spirituelle. Un moment de recueillement, Jésus présent dans la classe, quoique invisible, c'est un silence impressionnant ; des décisions prises et tenues à cet âge si accessible au message divin, l'enfant terrible se met au travail, le révolté accepte la punition, chacun marche de découverte en découverte. On sent de plus en plus que nos élèves n'ont pas seulement un cerveau désireux de connaître, mais une âme avide d'amour chrétien.

**Sanctifions-nous pour eux.** — M. Leyvraz : Le maître doit être le premier à changer. La vraie grandeur ne consiste pas à dominer, mais à servir ; il reconnaît la nécessité du recueillement où Dieu parle quand on l'écoute, non seulement au début de la journée, mais avant tout travail difficile. Dans une lettre émouvante, un père de famille remercie le maître qui place l'éducation sur le même pied que l'instruction, c'est le succès dans l'intime collaboration du maître, de l'élève et des parents.

M. Laurent, inspecteur, déclare que l'instruction n'est qu'un moyen de former l'homme, les valeurs morales dépassant tout ; notre méthode n'a pas été la bonne, nous avons ordonné, défendu, grondé, puni. Il faut d'abord aimer l'enfant, prier pour lui ; le maître doit être en exemple. Ceux qui réussissent en matière d'éducation sont en contact avec la Source. Le premier problème à résoudre est : devenir soi-même meilleur.

M. Aubert, inspecteur, dit son admiration pour Mlle Bissat et M. Leyvraz : un changement extraordinaire est survenu dans les deux classes qu'ils dirigent *dû à leur puissance morale et spirituelle* ; il est l'interprète de nombreux parents reconnaissants, dont les enfants se montrent plus sages aussi bien à la maison qu'à l'école ; ce résultat est bien supérieur à celui qu'on obtient par cette belle discipline de fer, facile et superficielle ; on s'en rend parfaitement compte en observant les élèves deux minutes après la sortie des classes.

Puisse l'école vaudoise, toujours plus animée par l'Esprit, préparer un avenir meilleur !

Soyons reconnaissants d'enseigner dans un canton où de telles expériences sont permises.

J. STODMANN.

### L'ÉCRITURE NOUVELLE

Samedi 25 avril, après avoir tenu séparément leurs assemblées annuelles respectives, la « Société des Maîtres de Dessin » et la « Société vaudoise de travail manuel et de réformes scolaires » se trouvaient réunies nombreuses dans l'Aula de l'École normale pour entendre une conférence de M. R. Dottrens sur l'« Écriture nouvelle ». Avec beaucoup de simplicité, une grande clarté, une foi aussi qu'il n'est pas loin d'avoir communiquée à toute l'assemblée, le conférencier parla de l'écriture script adoptée déjà par plusieurs pays, plusieurs cantons de la Suisse alémanique et récemment introduite avec succès dans les écoles de Genève par les soins de M. R. Dottrens lui-même.

Peu d'enseignements sont aussi déficitaires que celui de la calligraphie, parce qu'on y fait l'étude d'une écriture non employée, tandis que l'écriture utilisée journalièrement n'est pas enseignée à l'école. Autrefois, les programmes moins chargés permettaient de consacrer beaucoup de temps à cette discipline ; aujourd'hui ce n'est plus possible. Créée au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'écriture anglaise est restée figée dans ses formes difficiles et ses proportions multiples, bien que tout ait évolué depuis ce temps-là, l'art en particulier, vers des formes qui se caractérisent en deux mots : clarté, simplicité. Elle demeure une écriture de spécialiste, d'artiste graveur.

Après avoir fait le procès de l'écriture anglaise sous tous ses aspects : pédagogique, pratique, physiologique même, M. Dottrens parle des différentes plumes utilisées pour l'écriture script et de leurs avantages. Plus de plumes pointues, d'un emploi si difficile pour les jeunes élèves, plus de déliés et de pleins, qui, pour être bien placés, exigent une tenue parfaite du porte-plume. Les plumes nouvelles, taillées en biseau d'angles différents, permettent de donner à chaque élève la plume qui lui convient. L'écriture ancienne, aux traits lourds ou légers, est ainsi remplacée par une écriture dont toutes les lignes sont d'égale épaisseur, une écriture « traînée ». Les proportions sont des plus simples : toutes les lettres qui sortent du corps d'écriture en ont deux fois la hauteur.

L'acquisition de l'écriture script liée à celle de la lecture globale, demande si peu de temps et de peine qu'on peut supprimer les leçons de calligraphie proprement dite. Son étude n'est point décevante pour le maître, comme pour l'écolier à qui d'ailleurs elle plaît toujours ; elle favorise d'autre part la pratique de l'école active. Les caractères employés dérivent des capitales romaines ou de l'onciale qu'on trouve dans les manuscrits du moyen âge. (C'est pour cela qu'on l'appelle l'écriture nouvelle !)

Avec une pointe d'humour, le conférencier raconte l'introduction de cette méthode nouvelle dans les écoles de Genève ; une fois connue, elle s'impose d'elle-même. Il réfute avec force et arguments à l'appui les critiques qu'on en fait : son impersonnalité, sa lenteur. Rien, dit-il n'est plus impersonnel que la belle anglaise que nous voudrions tous voir exécuter par nos élèves ; quant à sa lenteur, expérience faite, il y a trop peu de différence avec « l'anglaise » pour qu'elle puisse constituer un sérieux obstacle à son introduction dans nos classes. Une abondante série de clichés, plus convaincants encore que l'exposé, passa rapidement sur l'écran et termina cette utile et intéressante séance.

Il faut féliciter les deux sociétés d'avoir mis à leur ordre du jour ce sujet, nouveau pour beaucoup, intéressant pour tous et d'avoir su trouver pour le présenter, en M. R. Dottrens, un homme convaincu, d'une indiscutable compétence et riche déjà d'une expérience de plusieurs années.

A. C.

## DESSIN

Rothe, le novateur de l'enseignement du dessin, donnera son VIII<sup>e</sup> cours international de dessin à Liebnitz an der Thaya (Niederösterreich) du 15 au 30 juillet 1936.

Sa méthode est bien connue puisque de nombreux ouvrages la décrivent. Son cours traitera : la fleur, l'arbre, le paysage, constructions et objets, l'animal, l'homme, dans de nombreuses techniques. Ces techniques différentes exercent non seulement l'habileté manuelle, l'utilisation du matériel, le choix des procédés, mais aussi le choix des thèmes, l'éducation de l'œil, le sentiment des formes et des couleurs, la compréhension raisonnée des choses, le rythme de la croissance.

Rothe nous ouvre des horizons nombreux et nouveaux sur les stades de développement et les aptitudes de représentation de l'enfant. Il nous donne le chemin à suivre pour développer et dépasser ces différents stades.

Pour tous renseignements s'adresser au directeur du cours le professeur Rothe, Vienne XVI, Hasnerstr. 103.

PRATIQUE

## « CENTRE D'INTÉRÊT »

## L'OISEAU (suite)

**Introduction : une semaine consacrée au chant <sup>1</sup>.***Le coucou.*

« C'est le sonneur infatigable du printemps et de l'été qui s'approche ».

Cette jolie qualification du professeur Karl Vogt peut servir d'introduction au sujet : *Le coucou et le chant*. Mais avant d'aborder l'étude des mélodies populaires et des petites chansons où l'on a mis en musique l'appel de cet oiseau, les écoliers peuvent être invités à fixer sur le clavier de la portée les deux notes si caractéristiques de notre sonneur. Voilà un exercice de solfège qui présentera autant d'intérêt que ceux de la méthode, et qui apportera à celle-ci quelques-unes de ces variantes qui sont les bienvenues dans tout enseignement.

Quel intervalle représente exactement la chute de la seconde note du chant du coucou ? Il y aurait, pour des naturalistes mélomanes, une curieuse étude à faire sur les transpositions qui en ont été données à diverses époques, et par des musiciens de toute la gamme du mérite. On connaît celle de la pastorale de Beethoven.

Dans notre enfance, nous chantions le « Maudit Coucou » du recueil de J. Versel, sur un air de Henkel. Le répons moqueur à l'oiseau était donné par la tierce *do, la*, chantée par le soprano, puis par l'alto, et ensuite, repris en tierce également par les deux voix ensemble : *do, la* : — *la, fa*.

Dans le recueil « Chante Jeunesse », la tierce est interprétée un ton plus haut : *ré, si* (N<sup>o</sup> 15 et entrée du N<sup>o</sup> 16). Mais dans l'accompagnement, harmonisation Ch. Mayor, nous trouvons un intervalle de quarte : *sol, ré*, puis, immédiatement après un autre de seconde : *la, sol*.

En voilà plus qu'il n'en faut pour organiser, sous l'autorité de l'auteur du recueil de solfège, une étude soutenue de ces trois intervalles descendants. Recherches dans des chants connus, par la lecture et par l'audition : com-

<sup>1</sup> Voir *Educateur* N<sup>os</sup> 19 et 20.

position de ces trois « pas » musicaux en partant d'une note donnée ; montée graduelle de trois ou de quatre notes, puis, chute répétée : *sol, la, si, ... sol... si, sol, ... si, sol* (tierce), *sol, la, si, do..., sol..., do, sol..., do, sol* (quarte).

Ceux à qui cette idée pourrait sourire sauront bien la développer à leur gré, beaucoup mieux que je ne saurais le faire moi-même. Pour les autres, il est préférable que le sourire teinté d'ironie que fera naître sûrement notre suggestion, en reste à ce stade, et qu'il n'ait pas le temps de tourner en déplaisante grimace.

On ne manquera pas, naturellement, de faire apporter, ou de se procurer, quelques-uns de ces joujoux musicaux, en bois ou en poterie, qui imitent plus ou moins exactement le chant du coucou. De là, à monter un petit orchestre (!) pour donner le prélude ou accompagner le refrain des chants, il n'y a qu'un pas, de tierce, ou de quarte ! Et si l'on veut faire intervenir dans le concert une de ces minuscules horloges de la Forêt-Noire, qui ont eu de tout temps le don de mettre en joie la gent enfantine, nul doute que la série de leçons de chant sur le coucou ne constitue une neuvaine originale, appréciée par les principaux intéressés, et d'un profit culturel indéniable, si l'on y ajoute les autres éléments essentiels du sujet, y compris des jeux variés de *cache-cache*.

*Le sonneur du printemps.* Cependant, on ne peut pas passer toute une semaine à « chanter coucou » et à organiser des jeux de *cache-cache* ! Il convient de s'occuper aussi du sujet principal et de fournir sur le coucou lui-même quelques renseignements que nos écoliers seraient assez embarrassés de recueillir par leurs propres moyens, malgré tout le désir que l'on ait de pratiquer le système de l'école active.

Une observation qui est encore possible sur l'oiseau vivant, c'est celle de l'attitude qu'il prend quand il chante : la gorge enflée comme s'il y roulait un instant son refrain avant de le lâcher, un curieux mouvement de bascule avec les ailes pendantes et la queue relevée et étalée en éventail. Mais il est plus facile de l'entendre que de le voir, car le coucou est d'un naturel sauvage et farouche, d'une défiance extrême ; et il ne demeure jamais longtemps en place, surtout s'il aperçoit quelqu'un dans le voisinage.

Il faut donc se rabattre sur l'oiseau naturalisé, ou sur une bonne image en couleur comme celle qui figure dans la magnifique collection des *Oiseaux* de P. Robert.

Dans les deux cas on se contentera de relever rapidement les caractères essentiels et d'en prendre le vocabulaire. Couleur générale du mâle : un beau gris cendré bleuâtre, avec le ventre blanc rayé de zébrures transversales noires, sortes d'ondulations irrégulières qui deviennent plus interrompues vers la queue. Celle-ci, très allongée, est marquée de taches blanches à l'intérieur de chaque plume. Les ailes sont plus foncées ; c'est aussi la caractéristique du plumage de la femelle qui est en même temps plus rousse, ce qui la fait ressembler à un épervier ou à un émerillon. L'œil est très beau avec son iris orangé, presque feu ; la même nuance, mais plus pâle se remarque sur les pattes courtes. La disposition des doigts est celle des grimpeurs, soit deux en avant et deux en arrière. Cette organisation du pied et le bec droit suffisent pour placer le coucou complètement en dehors de l'ordre des rapaces (montrer quelques types). Également son vol nageant, qui ne ressemble en rien aux mouvements planants et plongeants des oiseaux de proie.

Mais c'est quand même un oiseau de proie à sa manière, car il détruit chaque

printemps un nombre considérable de petits oiseaux utiles, parmi nos plus actifs insectivores. Nous vous conterons cette histoire qui est une des plus étranges du monde des bêtes. En attendant, nous allons constater que notre coucou est, lui aussi, un insectivore de premier ordre, et qu'il est chargé de débarrasser nos cultures et nos arbres d'une vermine redoutable entre toutes parce que très peu de chasseurs ailés, ou à quatre pattes, ont le courage de s'attaquer à elle.

Sa spécialité, en effet, ce sont ces chenilles velues, comme la processionnaire du pin, le bombyx de la ronce et la vanesse de l'ortie, que l'on a appelées les chenilles urticantes parce que leurs poils sont de minuscules dards empoisonnés qui produisent sur l'épiderme la même sensation de cuisante douleur que les poils de l'ortie. Comme le coucou est doué d'un appétit qui confine à la voracité, c'est par milliers, en une saison, qu'un couple de ces oiseaux détruit des insectes que les becs-fins n'osent pas affronter, et dont la pullulation est énorme, surtout chez la processionnaire du pin. Et quand on a vu les ravages que cette seule espèce peut causer dans les forêts de conifères des contrées du nord, on est bien obligé de reconnaître que le coucou est un auxiliaire précieux de l'homme, et un agent indispensable d'équilibre dans la nature. A ce titre, comme à celui de sonneur du printemps, il mérite d'être protégé.

#### APPLICATION DU CHANT AU CALCUL, etc.

— Ah ! le calcul et le chant ?... C'est ici que nous vous attendons, monsieur le centralisateur !... Comment allez-vous concilier deux choses aussi opposées, l'idéalisme et le positivisme ?

— Pas aussi opposées qu'il n'y paraît de prime abord. Les leçons de chant se paient, et même très bien ; si bien que les professeurs et les maîtresses de chant et de piano se multiplient à l'envi dans notre beau pays. Tant que, pour finir, ils se verront obligés, comme d'autres, de faire des prodiges de calcul pour parvenir à nouer les deux bouts ! Je ne sache pas que Caruso et la Patti aient jamais fait fi des gros cachets. Il n'y aura bientôt plus que les oiseaux et les enfants qui chantent gratis : *pro Deo et jubilatione* ! Mais trêve de plaisanteries ; examinons notre question « pédagogiquement ».

Le calcul, c'est en premier lieu apprendre à compter. Les exercices de solfège et les chants eux-mêmes sont d'excellents champs d'exercices pour la numération et des opérations de tous genres. Ainsi :

- a) compter les notes dans une mesure, dans une succession de mesures ;
- b) totaliser les notes d'un chant ;
- c) compter par paires les notes du soprano et de l'alto. Bon exercice qui intéresse tantôt les nombres pairs, tantôt les nombres impairs, quand une seule et même note est donnée pour les deux voix ;
- d) Compter par trois, ou quatre, les temps d'un morceau, en déduisant les temps non chantés. Les mimer dans différentes amplitudes.

*Multiplication.* — Etablir le compte des notes des dix premières pages du recueil, ou d'autres, en groupant les lignes qui ont le même nombre de notes, etc.

Combien peut-on chanter de noires, de blanches, en une minute, à une allure fixée par le métronome. Combien dans un quart d'heure : multiplication orale par 15 (par dix, et la demi).

*Division.* — Calculer la moyenne des notes par ligne pour plusieurs pages du recueil.



Inversément, combien pourrait-on fournir de pages avec 100, 150, 200 notes, etc.

*Système métrique.* — La portée fournit une bonne initiation pour l'étude du *millimètre*. Faire mesurer les intervalles dans divers recueils de chant, et sur des feuilles préparées pour copier la musique. Rapport avec le centimètre.

*Dessin.* — Tracé à la règle de lignes parallèles pour construire une portée. Exercices au tableau noir à main levée, en jalonnant aux deux extrémités et au milieu. Dessin d'assouplissement : la clef de sol en différentes grandeurs, et au tableau noir. Préparation d'un placard décoratif avec une grande clef de sol en noir enlacée de rubans de couleur au pastel, ou de motifs volubiles, *ad libitum*.

*Travaux manuels.* — En rapport avec le dessin, préparation d'une grande portée sur carton encadré, sur laquelle viendront prendre place les divers signes musicaux au fur et à mesure de leur étude. Table d'attente qui deviendra peu à peu un tableau de contrôle, d'interrogation et de vérification : qu'est-ce que ce signe ?... à quoi sert celui-là ?... etc., etc. P. H.

## LES LIVRES

**Le Comité d'Entente des grandes Associations internationales. Dix années d'activité.** Paris, Palais-Royal, 2, rue de Montpensier, 1936, 76 p.

Il y a dix ans que les principales organisations internationales non officielles s'occupant de la jeunesse, désireuses d'assurer leur liaison efficace avec la Société des Nations aussi bien qu'entre elles, décidèrent de créer un Comité d'entente, destiné à grouper leurs représentants pour une collaboration suivie. Cette brochure, dédiée à la mémoire de l'un des fondateurs du Comité d'entente, André Waltz, qui en fut le président jusqu'à sa mort, survenue le 18 avril 1935, relate ces dix premières années d'activité. Le Comité d'entente dont font partie actuellement une trentaine d'associations, s'est réuni régulièrement à l'Institut de coopération intellectuelle à Paris, qui est l'organe de la Société des Nations avec lequel il collabore le plus étroitement. Le directeur et les fonctionnaires de l'Institut assistent fréquemment à ses séances et, depuis 1933, une des séances plénières annuelles du Comité est consacrée spécialement à des questions inscrites à l'ordre du jour de la Commission internationale de coopération intellectuelle.

La raison d'être du Comité d'entente étant de former l'opinion publique, et plus particulièrement, l'esprit de la jeunesse des divers pays, en vue d'une meilleure collaboration internationale, il s'est occupé surtout des questions suivantes, étudiées par des sous-commissions et groupes d'études spécialisés : cinématographe et radiodiffusion, voyages collectifs de la jeunesse, littérature pour la jeunesse, lutte contre les stupéfiants, musées pédagogiques, désarmement et relations internationales, désarmement moral, la crise économique, manuels scolaires, enseignement de l'histoire, etc. Ces problèmes ont donné lieu à des déclarations (publiées in extenso dans la présente brochure), qui sont soumises à l'approbation des associations et communiquées annuellement à l'Organisation de coopération intellectuelle de la Société des Nations.

On se rend compte de l'importance de ce Comité qui, dans un esprit de bonne volonté, cherche à unir et à concentrer les efforts éducatifs pour la collaboration internationale, les seuls qui puissent contribuer à améliorer la situation du monde et créer une meilleure entente entre les peuples. Souhaitons qu'il poursuive son œuvre et la rende toujours plus efficace et plus concrète.

# COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

## Chemin de fer **Montreux Oberland bernois**

Il dessert une RÉGION IDÉALE pour vos courses

### BAISSE DES TARIFS ÉCOLES ET SOCIÉTÉS

Dès le 1. 6. Grandes facilités pour trains spéciaux. BILLETS COLLECTIFS A PRIX RÉDUITS. Tous renseignements Direction MOB, Montreux, tél. 62.842.

## Les Tramways Lausannois

### JORAT

accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de **Montheron** et du **Jorat** (lignes 20, 21, 22, 23). Belles forêts. Vue superbe. Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la Direction. Téléph. **33.141.**

## TRIENT, Valais, Hôtel du Glacier

Recommandé pour courses d'écoles, 1 h. du glacier. 4 h. de Chamonix par le Col de Balme. Service automobile de Martigny. Souper, coucher et déjeuner Fr. 2.80 par élève. Dîner sans viande fr. 1.30 et avec viande fr. 1.50 par élève. Pension pour séjour d'été depuis fr. 6.-.

## LE PONT - LAC DE JOUX

But idéal pour courses d'écoles et sociétés. Accès facile en car ou par C.F.F., 1 h. 15 de Lausanne. Excursions diverses : Dent de Vaulion. Canotage. Plage, etc.

### HOTEL DE LA TRUITE, LE PONT

Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés. Repas depuis 2 fr. ; soupes 40 cent. Cantine pour pique-niques.

Cartes postales. R. Lehmann, nouv. propriétaire.

## Château d'Oron

Très intéressante course et visite aussi instructive en histoire qu'en art. Evocation tangible du moyen âge : cachots, oubliettes, salle de torture, puis tout l'art charmant du XVIII<sup>e</sup> siècle : meubles, gravures et splendide bibliothèque ; le tout, tel que le passé l'a laissé.

En prévenant 2 jours d'avance, la visite sera dirigée par le conservateur.

Entrée : 25 centimes par élève ; maitres, gratis ; accompagnants, 50 centimes.

# COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

## LES PLÉIADES

SUR VEVEY : 1400 MÈTRES

Magnifique excursion à 1 h. de Vevey  
par la ligne Vevey-Blonay-Les Pléiades

Nombreuses promenades ○○○○○○○○ Sous-bois et flores superbes  
Renseignements sur taxes réduites pour sociétés et écoles auprès de toutes les gares et  
à la Direction C. E. V. à Vevey. (Tél. 52.922) Buffet-Restaurant au sommet

## VALLORBE

**La Source et les Grottes de l'Orbe**  
Joli but de promenade

**CHALET-RESTAURANT** Cuisine soignée  
Spécialité de truites de la Source.

Goûters. Pâtisserie. Rafrâchissements. Vins et bière de 1<sup>er</sup> choix. Service en plein air.  
Tél. 185. Se rec. M<sup>mes</sup> Zillweger-Regamey. Arrangements spéciaux pour Ecoles, Pensionnats et Instituts.

## ZERMATT ET GORNERGRAT

Hôtel Riffelberg. Mi-chemin Zermatt-Gornergrat. Splendide panorama. Arrangements  
spéciaux pour écoles et sociétés. Mêmes maisons :

Kulm Hôtel, Zermatterhof, Belvédère et Findeln. Les 5 hôtels de la Commune.

# CHEXBRES HOTEL DU SIGNAL

Un superbe but de promenades pour écoles et sociétés. Grand parc, forêt magnifique  
de 30 ha., panorama grandiose sur le lac et les Alpes. Bonne cuisine. Arrangements  
spéciaux pour écoles et sociétés.

On accède à Chexbres par la splendide route de la Corniche dominant le lac. En chemin  
de fer par Puidoux-gare (ligne Genève-Lausanne-Fribourg). H. von Gunten.

## ANZEINDAZ — REFUGE DE LA TOUR

Ouvert toute l'année, complètement remis à neuf. Place pour 100 personnes.  
Chambres. Restauration. Dortoir. Lit de camp. Dîner depuis 2 fr. Cantonnement  
chauffable. Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés.

Hans FLOTRON, guide.

Téléphone : Gryon 57.97.

## LES ECOVETS SIGNAL

alt. 1350 m.

Un vrai but de course et de promenade.

A 25 min. Chesières, Villars ou par Aigle, Panex, les Ecovets, rendez-vous pour tous prome-  
neurs. Grand espace pour sociétés et Ecoles. Restauration à toute heure. Prix très modérés.

A. Bocherens-Roud, Restaurant Tea-Room des Ecovets sur Chesières

## PENSION

On cherche bonne pension de famille, pour un jeune homme de 15 ans, pendant  
ses vacances d'été (5 semaines), où il pourrait prendre des leçons de français. De  
préférence famille de pasteur ou d'instituteur. Faire offres à Famille Eugen Hochuli,  
Directeur, Roggwil (Berne). 01B

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

# ÉDUCATEUR

ET

## BULLETIN CORPORATIF

DE LA

## SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

PARAIT LE SAMEDI

Rédacteur de l'« Educateur »:

**ALBERT ROCHAT**  
CULLY

Comité de rédaction:

M. CHANTRENS, TERRITET  
H. BAUMARD, GENTHOD  
H.-L. GÉDET, NEUCHATEL  
J. MERTENAT, DELÉMONT

Rédacteur du « Bulletin »:

**CHARLES GREC**  
VEVEY, rue du Torrent, 21

Correspondants de sections:

M<sup>me</sup> L. CORNUZ, VEVEY  
AD. LAGIER, GENÈVE  
M<sup>lle</sup> N. LOBSIGER, PETIT-LANCY  
J.-E. MATTHEY, NEUCHATEL  
H. SAUTEBIN, DELÉMONT

**ADMINISTRATION ET EXPÉDITION :**

AVENUE DE LA GARE, 33, LAUSANNE  
CHÈQUES POSTAUX : II. 6600      TÉLÉPHONE : 33.633

**PRIX D'ABONNEMENT :**

Suisse..... Fr. 9.—      Etranger..... Fr. 12.—

Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S. A.,  
Lausanne, et à ses succursales

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

# COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

## LAUSANNE

BUFFET DE LA GARE C.F.F.

**Prix spéciaux pour courses d'écoles.**

André Oyex

## Le beau Jura vaudois vous attend

Dans sa partie supérieure, la ligne du chemin de fer Yverdon-Ste-Croix offre une vue très étendue sur le Plateau et les Alpes. Ce qui vaut bien à cet endroit le surnom de la « Corniche du Jura ». Trajet très pittoresque. Buts de courses : Le Chasseron (restaurant). Le Cochet (restaurant à la Casba), Mont de Baulmes (restaurant), Aiguilles de Baulmes, Le Suchet (restaurant à la Mathoulaz). Gorges de Covatannaz, de Noirvaux, de la Poetta Raisse. Taxes très réduites pour sociétés et écoles. Trains spéciaux sans majoration de prix suivant le nombre des participants.

Demandez le Panorama et la brochure « STE-CROIX EXCURSIONS » (envoi gratuit) ainsi que tous renseignements à la Direction à Yverdon. Carte de promenades et excursions au 1 / 50 000, en six couleurs, en vente au prix de 1 fr. -1Yv

CHAMPS DE GENTIANES ET D'ANÉMONES EN MAI ET JUIN

## MORAT

Téléphone 2.78

Fr. Schüpbach, autocars de 30 pl. ultra-modernes et rapides. Chauffeurs de toute confiance. Prix très modéré, se recommande aux Ecoles et Sociétés.

## LES PLÉIADES

SUR VEVEY : 1400 MÈTRES

Magnifique excursion à 1 h. de Vevey par la ligne Vevey-Blonay-Les Pléiades

Nombreuses promenades ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ Sous-bois et flores superbes  
Renseignements sur taxes réduites pour sociétés et écoles auprès de toutes les gares et à la Direction C. E. V. à Vevey. (Tél. 52.922) Buffet-Restaurant au sommet

## VALLORBE

**La Source et les Grottes de l'Orbe**  
Joli but de promenade

**CHALET-RESTAURANT** Cuisine soignée  
Spécialité de truites de la Source.

Goûters. Pâtisserie. Rafraîchissements. Vins et bière de 1<sup>er</sup> choix. Service en plein air. Tél. 185. Se rec. M<sup>mes</sup> Zillweger-Regamey. Arrangements spéciaux pour Ecoles, Pensionnats et Instituts.

## Hôtel-Restaurant de Bretaye, CHAMOSSAIRE

Arrangements pour sociétés et éco'es. Dortoirs. Prix pour enfants : Fr. 0.40 et adultes : Fr. 0.60; lits : Fr. 2.—. — Restauration soignée. — Prix très modérés.

G. Luisier, propriétaire.

Téléphone 4089.

## PENSION-RESTAURANT DU GRAMMONT au LAC TANAY s/ VOUVRY (Valais 1420 m.)

Messieurs les instituteurs

Pour vos courses d'écoles au Grammont, etc. de 1 ou 2 jours. Site ravissant. Demandez nos prix très modérés. Téléphone 4.715. L. STEINER.

## ANZEINDAZ 1950 m.

reçoit écoles et sociétés à prix tout à fait spéciaux.

**REFUGE DES  
DIABLERETS**

Téléph. 57.73

R. CORTHÉSY.